

PROGRAMME DE FORMATION en présentiel

DIPLOME D'ETAT POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA DANSE

Année 1- Coursus théorique

Publics Concernés :

Danseurs issus d'une pratique amateur ou artistes chorégraphiques, ayant une pratique confirmée en danse, souhaitant développer les savoirs et savoirs faire nécessaires à la mise en œuvre d'une pédagogie de la danse, consciente et animée.

Pré requis :

Obtention, avant 2020, de l'examen d'aptitude technique .

Mesures exceptionnelles rentrée 2020 : audition d'entrée en formation DE1 organisée par le centre de formation permettant l'ouverture du livret de formation et le suivi de la formation dans notre centre habilité.

Validation de l'expérience professionnelle par équivalence de l'EAT auprès de la DRAC.

Durée de la formation et modalités d'organisation

Cursus 480 heures.

Dates de la formation : octobre 2020 à juin 2021.

Période d'interruption : Vacances de Noël (du 19/12/20 au 3/01/21), semaine aux vacances d'hiver et de printemps selon emploi du temps

Horaires : 9h30/ 12h30 et 14h/17h

Lieu de formation : Studios du Cours – 76 rue du Rouet – 13008 MARSEILLE
Observations et mises en pratiques avec des structures partenaires.

Organisation sous forme d'Unités d'Enseignement.

Formation éligible au CPF selon liste du COPANEF :

- option danse classique : 161355
- option danse contemporaine : 161353
- option danse jazz: 161354

Objectifs Pédagogiques

Le professeur de danse titulaire du DE est chargé de l'enseignement des pratiques de danse classique, jazz et contemporaine. A ce titre, il transmet les savoirs fondamentaux nécessaires à une pratique artistique autonome des élèves. Il assure les activités d'éveil, d'initiation et la conduite d'un apprentissage initial. Il accompagne le développement des pratiques artistiques, notamment en tenant rôle de conseil et d'aide à la formulation de projets.

La formation permet d'atteindre les compétences visées par le **référentiel d'activités professionnelles du Ministère de la Culture** :

- acquérir les outils nécessaires à l'élaboration d'un projet pédagogique
- relier théorie et pratique
- développer des capacités d'analyses transversales
- transmettre l'art de la danse

« Des outils au service de la pédagogie de la danse ».

Les contenus des modules dits « théoriques » permettent de constituer un socle de SAVOIRS, RELIÉS à la pratique de la danse et à sa transmission.

Contenus de la Formation

A / Unité d'Enseignement d'HISTOIRE DE LA DANSE : 90 heures

Histoire de la danse

Analyses d'œuvres chorégraphiques

Ateliers autour des fondamentaux et du répertoire

Accompagner chaque étudiant à définir et établir son propre cheminement artistique en créant des liens entre l'histoire de la danse et sa pratique.

Connaître et comprendre l'art de la danse en occident, les grands mouvements et courants esthétiques, la diversité des genres et des techniques de la renaissance à nos jours.

- Danse Renaissance - danse baroque.
- Création du ballet classique - son évolution : le ballet romantique, la danse française à l'étranger, les ballets russes, le néoclassique.
- Les précurseurs de la danse contemporaine : les principaux courants de la danse contemporaine depuis le début du XXe siècle et ses liens avec l'évolution des arts plastiques - leurs rapports avec la musique.
- Origines et évolution de la danse jazz et de la musique jazz : les précurseurs, la comédie musicale.
- Les courants actuels de la danse en France.

Compétences, connaissances, aptitudes évaluées :

- Mettre en jeu les éléments fondamentaux et spécifiques de son genre chorégraphique
- Connaître et interroger les fondamentaux de la danse
- Connaître la culture chorégraphique patrimoniale et actuelle

B / Unité d'Enseignement ANATOMIE – PHYSIOLOGIE : 90 heures

Développer des connaissances sur la structure, le fonctionnement du corps, la valeur fonctionnelle de l'anatomie – physiologie.

Anatomie et ateliers relation anatomie/danse :

Conduire à la conscience corporelle pour l'exécution d'un mouvement juste et sans danger pour la santé des corps.

Préparer à la lecture du corps dans le mouvement dansé.

- l'organisation du squelette
- l'appareil locomoteur
- les grandes fonctions physiologiques du corps.

- Connaissances générales
- Anatomie fonctionnelle : le squelette, le fonctionnement des articulations et le rôle des ligaments, les principales chaînes musculaires et leurs fonctions, les principes et mécanismes de base régissant le corps.
- Equilibre du corps : organes de l'équilibre, tonus postural, ligne et centre de gravité du corps
- Schéma corporel : la proprioceptivité
- Mécanisme cardio-pulmonaire et adaptation à l'effort appliqué à la danse.

Compétences, connaissances, aptitudes évaluées :

- Mettre en jeu les connaissances anatomique et physiologique du mouvement
- Mettre en relation sa pratique avec des savoirs en anatomie et physiologie, analyses qualitatives et fonctionnelles du mouvement

C / Unité d'Enseignement FORMATION MUSICALE : 150 heures

Formation musicale :

Pratiques et cultures musicales

Par les multiples entrées proposées, la formation musicale constitue un outil efficient pour la danse et sa transmission : histoire, analyse, écoute, solfège rythmique, ateliers rythme du corps ...

De la musique du Moyen âge aux musiques actuelles, comment écouter, comprendre et éprouver les éléments constitutifs de l'art musical dans ses rapports avec ceux de l'art chorégraphique.

- Histoire de la musique

La connaissance des courants musicaux qui ont été reliés aux grandes époques chorégraphiques : époque, style, forme, du Moyen Age au XXème siècle inclus.

Un nombre restreint d'oeuvres musicales entrées dans le répertoire chorégraphique doit faire l'objet d'une écoute analytique précise (œuvres au programme).

- Connaissances solfégiques et pratiques élémentaires
- Capacités à transcrire gestuellement un court extrait musical en prenant en compte son style, son rythme et ses dynamiques

Compétences, connaissances, aptitudes évaluées :

- Mettre en jeu des connaissances musicales et des savoirs en matière de rythme corporel
- Avoir une approche sensible des répertoires musicaux à travers les époques et les styles
- Développer la relation entre le geste et la musique
- Diversifier ses références et sources musicales

D / Renforcement technique : 120 heures

Interroger durant le temps de formation, les acquisitions techniques, au service d'une expression consciente.

Approfondir sa formation, répondre à la formation du danseur par l'expérience, la compréhension et l'entraînement des bases techniques essentielles pour le mouvement dansé ; "construire" le corps et ses capacités fonctionnelles, dans le sens de l'élaboration d'un mouvement juste et animé.

E / Pédagogie Fondamentale : culture générale et environnementale : 30 heures

En lien avec la formation, ces ateliers seront rattachés à des principes de savoirs, savoir-faire et savoir être.

Ils nous permettent de faire appréhender aux stagiaires les problématiques de développement durable, de cohésion et de responsabilité sociale.

D'un point de vue pédagogique :

➤ **Savoirs :**

- les attendus de la formation : le métier de professeur de danse
- le développement durable : santé : prévention des blessures, nutrition, gestes de premiers secours

➤ **Savoir-faire :**

- ateliers transversaux
- méthodologie dans les apprentissages
- appropriation des ressources documentaires dématérialisées

➤ **Savoir être :**

- observation et analyse
- expression écrite et orale

Moyens et méthodes pédagogiques

Dématérialisation des ressources pédagogiques, emplois du temps, cahier enseignant ...
Fonds documentaire à disposition : livres, CD, DVD et ressources pédagogiques

Pour le cursus théorique : les cours magistraux pourront être transmis sur supports papier, mail ou vidéo. Les formateurs ont à leur disposition différents outils : tableau, vidéoprojecteurs, écran, matériel Hi-Fi, instruments de musique...

Pour les cours techniques et ateliers de pratiques (anatomie/danse, répertoire, rythme du corps...), les studios de danse sont majoritairement utilisés et les outils à disposition comprennent instruments de musique, le matériel Hi-Fi, le lecteur DVD, les écrans.

Nous bénéficions aussi d'un réseau de lieux ressources proposés aux stagiaires : Arcade, bibliothèque de l'Alcazar, La Cité de la Musique, l'ENSDM, le Conservatoire Danse et Musique de Martigues, Le Conservatoire de Danse de Toulon, KLAP, le Théâtre du Merlan Scène Nationale

Profil du(des) formateur(s)

Responsable pédagogique / coordinatrice : Marie VERDEUIL

Liste des formateurs, diplômes et compétences : voir liste en annexe

Modalités d'Évaluation de la formation

Évaluation des stagiaires

Un bulletin de suivi pédagogique est ouvert pour chaque stagiaire. Il reprend les renseignements de base et servira tout au long de la formation pour une évaluation continue de la progression du stagiaire.

Au démarrage de la formation, une évaluation des connaissances et du niveau technique des stagiaires permet d'apprécier le **positionnement initial**. Cela permet de déceler d'éventuelles lacunes techniques ou de culture générale et de proposer aux stagiaires des axes de travail dès le démarrage de la formation.

Pour chaque cursus théorique et pédagogique, la mesure de la progression des stagiaires sera réalisée selon les étapes suivantes :

- Prise en compte du positionnement initial

- Positionnement intermédiaire : contrôle des connaissances théoriques, mises en situation, examens blancs (en pièces jointes les documents d'évaluation des stagiaires en pédagogie pour l'éveil et l'initiation, pour la pédagogie technique) ...

Évaluation finale : Unités d'Enseignements et Diplôme

Histoire de la danse – 3 heures - évaluation écrite : dissertation sur une question de cours et 10 questions sur des connaissances de bases.

Anatomie Physiologie – 15 minutes – évaluation orale sur un sujet choisi parmi 3 sujets tirés au sort

Formation musicale – 30 minutes – évaluation orale et dansée – écoute et analyse d'une œuvre au programme, mémorisation et reproduction rythmique et mélodique d'une phrase musicale, lecture rythmique, écoute et analyse d'un extrait musical tiré au sort par le jury puis interprétation dansée.

Le Ministère de la Culture délivre le diplôme d'état d'enseignement de la danse après validation des 4 unités d'enseignement.

Le centre fournit une attestation de formation retraçant le parcours du candidat ainsi que les préconisations de l'équipe pédagogique.

Plus globalement, seront pris en compte :

- L'engagement dans les processus de formation : présence, ponctualité, travaux personnels, capacité d'échange (exposés, ateliers)

- L'autoformation : implication continue dans le travail personnel.

À l'issue de chacune de ces étapes, les formateurs devront remplir le bulletin / suivi pédagogique de chaque candidat afin de faire part de leurs évaluations et axes de progrès aux élèves, à chaque échéance.

Les élèves prendront individuellement connaissance de ces retours. Un entretien individuel pourra être proposé en cas de difficultés particulières à la demande de l'équipe pédagogique et/ou de l'élève.

Le bulletin a valeur de contrôle continu dans le cadre des parcours individualisés de formation.

Évaluation de la formation par les stagiaires

Temps de concertation Stagiaires :

Des moments réguliers de réflexion et synthèses écrites sur l'acquisition des connaissances et le déroulement de chaque module seront organisés en fin de cours, à l'initiative des stagiaires ou de l'intervenant, afin de pouvoir déterminer au mieux la nature des adaptations à organiser, dans le cadre du programme : contenus, processus pédagogiques, besoins, nécessité d'organiser des groupes de travail...

Afin d'organiser et centraliser ces retours, des délégués sont élus pour chaque module. Ils transmettront ces documents à une personne référente pour les Studios du Cours.

Les intervenants concernés en prendront connaissance et devront formuler une note écrite mentionnant les actions correctives prévues (copie au bureau) et la restituer à l'oral aux stagiaires.

Questionnaires de satisfaction :

Des questionnaires de satisfaction seront à remplir et à remettre à l'issue de chaque module, ainsi qu'à la fin de la formation.

Ils comprennent des questions :

- « fermées » : appréciations du module / contenus / méthodologie / implication des formateurs ..

- « ouvertes » : vie dans le centre / projets / auto-évaluation / formations continues ..

- « administratives » : prise en charge administrative / emploi / statut ...